

Editorial

Il est encore trop tôt pour dresser le bilan des actions de découverte de l'environnement économique réalisées cette année. Pourtant, on peut sans nul doute affirmer que les relations Ecole Entreprise se sont encore développées et que leur importance sera confortée à la rentrée prochaine.

Il suffit pour s'en convaincre de constater la montée en puissance des actions mises en place dans le cadre du parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel (parcours Avenir), généralisé de la sixième à la terminale et pour lequel notre académie était expérimentatrice cette année.

Ouvrant un accès pour tous à une culture économique et professionnelle, le parcours Avenir vise à développer l'esprit d'entreprendre et l'ambition sociale, à mieux faire connaître les différentes voies d'accès à la qualification (sous statut scolaire, d'étudiant ou d'apprenti), à encourager la diversification des parcours d'orientation des élèves et toutes les formes de mixité des filières de formation et des métiers, en veillant à favoriser l'égalité, en particulier entre les filles et les garçons.

La circulaire de rentrée appelle aussi les acteurs du système éducatif à se mobiliser pour mieux articuler formation et emploi.

C'est dans cette perspective que comme chaque année le catalogue d'actions de la relation Ecole Entreprise vous sera communiqué début septembre.

Il sera enrichi de nouveaux partenariats avec La Banque de France, l'ordre des experts comptables, la CGPME et l'association 100 000 entrepreneurs, le Pole Nucléaire Bourgogne, l'école des greffes ou encore la fondation Varenne pour faciliter encore davantage l'ouverture à l'entreprise et la découverte des métiers.

Enfin des pôles des stages seront mis en place en vue d'assurer un accès équitable et de qualité à des stages et des périodes de formation en milieu professionnel pour tous les élèves de collèges, lycées pro et BTS.

CREE sera à vos côtés à la rentrée pour vous accompagner et répondre à de nouvelles initiatives.

Stéphanie Royer

A lire - A consulter

- **Circulaire de rentrée 2015** : BO n°23 du 4 juin 2015 - Mise en oeuvre du PIIODMEP - Favoriser l'insertion professionnelle et sociale

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=89301

En savoir plus : <http://cree.ac-dijon.fr/>

Concours Batissiel

La finale académique s'est tenue au lycée des Marcs d'Or à Dijon le 13 mai dernier. Pour cette quatrième édition en Bourgogne, 20 équipes étaient inscrites dans les quatre catégories, 5ème, 3ème, Pro et lycée S-SI et STI2D. 18 sont venues présenter leur projet le 13 mai.

Les jurys étaient composés de professionnels et de représentants des fédérations du bâtiment et des travaux publics ainsi que de l'éducation.

1er prix catégorie 5ème : le collège Aumeunier Michot de la Charité sur Loire avec la réalisation d'une maquette de passerelle piéton pour franchir la Loire.

1er prix catégorie 3ème : le collège La Croix des Sarrasins à Auxonne avec un projet de construction d'une serre en dôme géodésique.

1er prix catégorie professionnelle : la classe de 3ème SEGPA du collège La Croix des Sarrasins à Auxonne avec la réalisation d'une lucarne en béton à granulats légers.

1er prix catégorie STI2D - S-SI : une équipe de Terminale STI2D, spécialité Architecture et construction du lycée René Cassin à Mâcon.

La finale nationale s'est tenue à Paris le 5 juin. Deux équipes bourguignonnes ont été récompensées. Le collège de la Charité sur Loire a remporté le 1er prix dans la catégorie 5ème. Les élèves de 3ème SEGPA du collège d'Auxonne ont remporté le 2ème prix catégorie Pro.

Pour en savoir plus : <http://www.ac-dijon.fr/pid30022/batissiel.html>



Challenge Innov' Bourgogne

La finale régionale s'est tenue à Autun au lycée Bonaparte le 21 mai. Les 26 équipes présentes ont soutenu à l'oral leur travail devant un jury.

Parallèlement, chaque équipe disposait d'un stand pour présenter son projet aux autres équipes.

L'après-midi, avant la remise des prix en présence des partenaires, les participants ont suivi un parcours culturel « Patrimoine et nouvelles technologies ».

En savoir plus : <http://www.ac-dijon.fr/cid90129/bilan-du-challenge-innov-bourgoqne-2015.html>



Découvrir l'institution judiciaire et ses métiers

Dix classes de lycées de Côte d'Or (terminale série L, option droit et grands enjeux du monde contemporain, terminale ES et classes de seconde) ont participé à une action de découverte de l'institution judiciaire initiée par le Conseil Départemental de l'Accès au Droit de Côte-d'Or. Dans un premier temps, un magistrat, un avocat et un greffier se sont rendus dans l'établissement pour présenter les droits des jeunes et les enjeux de la justice.

Dans un second temps, chaque classe a été reçue au tribunal pour évoquer l'organisation de la justice et ses métiers.

La troisième phase, qui s'est déroulée au mois de mai, consistait en une simulation de procès où chaque élève a revêtu les robes d'avocat, de procureur, d'assesseur, de greffier, alors que d'autres ont joué le rôle de victimes ou d'accusés.

En savoir plus : <http://www.ac-dijon.fr/cid89181/un-autre-regard-sur-la-justice.html>

Actualités

- **Exposition « La propriété industrielle comme outil stratégique de développement »** du 8 au 25 juin à la Maison régionale de l'innovation à Dijon.

- **Actions partenariales pour la découverte des secteurs économiques** : la liste des actions proposées par les partenaires professionnels sera diffusée dans les établissements dès les premiers jours de septembre.